

GUINÉE-BISSAU

Les autorités multiplient les actes de harcèlement contre les défenseurs des droits humains

Index AI : AFR 30/003/02

« En Guinée-Bissau, les défenseurs des droits humains et les opposants politiques qui remettent pacifiquement en cause la politique du gouvernement sont la cible de nombreuses mesures de répression, a déclaré Amnesty International aujourd'hui (lundi 4 février 2002), ajoutant que les autorités intervenaient de façon croissante dans des domaines ne relevant pas de leurs compétences.

Parmi les victimes de la dernière vague de répression figurent Fernando Gomes, fondateur et ancien président de la *Liga Guineense de Direitos Humanos* (LGDH, Ligue guinéenne de défense des droits humains), et président actuel de l'*Aliança Socialista da Guiné* (ASG, Alliance socialiste de la Guinée-Bissau), ainsi que João Vaz Mané, vice-président de la LGDH. Ces deux hommes ont été arrêtés et se sont vu reprocher d'avoir détourné des fonds donnés à la LGDG par une organisation non gouvernementale (ONG) étrangère en 1999.

Fernando Gomes a été interpellé à son domicile par trois policiers dans la matinée du samedi 2 février 2002. Un mandat d'arrêt avait été décerné contre lui le 25 janvier 2002, mais n'avait pas été exécuté, car Fernando Gomes se trouvait alors à l'étranger. Selon certaines sources, le mandat d'arrêt avait été annulé le 30 janvier, le lendemain de son retour dans le pays. Cet homme est actuellement détenu au principal poste de police de Bissau, connu sous le nom de *Segunda Esquadra* (second escadron).

João Vaz Mané a été arrêté dans l'après-midi du samedi 26 janvier 2002, par trois policiers qui avaient tenté de l'appréhender la veille. Il a été placé en détention dans le même poste de police que Fernando Gomez, et y est demeuré jusqu'au 1^{er} février, date à laquelle il a été libéré sous caution. Il doit

se présenter au tribunal de Bissau chaque semaine.

Aux termes de la législation bissau-guinéenne, les mandats d'arrêt ne sont exécutés le week-end que dans des circonstances exceptionnelles, lorsque la personne recherchée est un criminel très dangereux et qu'il est à craindre qu'elle ne quitte le pays.

Amnesty International est vivement préoccupée par le fait que les autorités se soient immiscées dans les affaires internes de cette ONG, d'autant plus que ni celle-ci, ni la LGDH n'avaient porté plainte contre Fernando Gomes ni João Vaz Mané, et qu'il semble qu'aucun élément ne vienne étayer ces accusations de malversations.

« L'arrestation de Fernando Gomes et de João Vaz Mané est apparemment motivée par des considérations d'ordre politique. Elle semble s'inscrire dans la droite ligne des efforts déployés par les autorités bissau-guinéennes pour réduire au silence les personnes qui critiquent le gouvernement. Au nombre de ces efforts peuvent être cités les tentatives d'ingérence dans le processus judiciaire, l'arrestation de juges de la Cour suprême en novembre 2001 et les mesures de répression visant les médias », a déclaré Amnesty International.

Le 4 janvier, João Vaz Mané et le président actuel de la LGDH ont été convoqués dans le bureau du président et interrogés sur une émission de radio hebdomadaire consacrée aux droits humains, dans le cadre de laquelle la LGDH avait exhorté les autorités à présenter des preuves de la prétendue tentative de coup d'État de décembre 2001, dont l'annonce avait été suivie de l'arrestation d'une quarantaine d'anciens soldats.

D'autres événements illustrent les atteintes à la liberté d'expression et les menaces qui pèsent sur les médias. Ainsi, le 4 février 2002, Carlos Schwarz, directeur d'une ONG locale, *Ajuda e Desenvolvimento* (AD, Aide et développement), et Agnelo Regalla,

propriétaire et directeur de *Radio Bombolom*, ont comparu devant le procureur général pour répondre à des questions portant sur le fonctionnement et les statuts d'une radio communautaire, *Voz de Quelele*, sponsorisée par AD et par *Radio Bombolom*.

« *Les autorités bissau-guinéennes doivent libérer immédiatement et sans condition Fernando Gomes, João Vaz Mané et toute autre personne arrêtée pour avoir remis en cause la politique du gouvernement, ou les inculper d'une infraction prévue par la loi* », a déclaré Amnesty International. L'organisation a exhorté les autorités à faire le nécessaire pour que les ONG et les médias puissent mener à bien leur mission sans ingérence de l'État. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web : <http://www.amnesty.org>